

Résumés des interventions	
13h45	Accueil
14h00	Introduction de la séance
14h15	<p>Dominique Meurs (Ined/ EconomiX Paris X) et Sophie Ponthieux (Insee)</p> <p>Décomposition des écarts de salaire, examen des différentes approches</p> <p>Depuis les deux articles fondateurs d'Oaxaca (1973) et de Blinder (1973) sur la décomposition des écarts de salaire en une partie expliquée et l'autre non, cette méthode est la base des études sur la discrimination salariale. Nous en présenterons les principes, les évolutions techniques ainsi que les applications empiriques dans le cas de la France.</p>
14h50	<p>Mathieu Solignac (Ined, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)</p> <p>Décomposition non linéaire : une introduction</p> <p>Les travaux de Oaxaca (1973) et Blinder (1973) ont initié les décompositions des écarts de salaires moyens entre groupes. Depuis, des travaux se sont efforcés de généraliser ce type d'approche à d'autres estimateurs que les moindres carrés ordinaires. Les écarts observés dans l'analyse de variables dichotomiques (modèles probit, logit) ou dans l'étude de la distribution des variables continues au-delà de leur seule moyenne (variance, quantiles) peuvent aussi faire l'objet de décompositions de la contribution de différents facteurs explicatifs. Cette présentation a pour objet d'introduire la généralisation des méthodes de décomposition, en particulier au cadre non linéaire. L'extension du cadre d'application de ces méthodes passe par l'explicitation des hypothèses générales s'appliquant à elles (conditions d'identification). On s'appuiera sur le travail réalisé en ce sens par Fortin, Lemieux, Firpo (2010). Des méthodes d'estimation particulières seront ensuite présentées, en particulier celles s'appliquant aux modèles dichotomiques.</p>
15h25	Pause
15h40	<p>Jean-Louis Pan Ké Shon (Ined)</p> <p>Application d'une décomposition d'un modèle non linéaire : comment résoudre la question "Ségrégation de classe ou ségrégation ethno-raciale"</p> <p>Le cas à traiter est celui du sens d'évolution de la ségrégation spatiale en quartiers sensibles français entre 1990 et 1999, puis de la nature de cette ségrégation : ethnique ou de classe sociale. Pour cela, nous sélectionnons le taux de chômage agrégé au niveau du quartier qui peut être pris comme un proxy du degré de concentration sociale de populations défavorisées dans un espace donné, autrement dit du degré de ségrégation spatialisée. L'évaluation à deux dates du degré de ségrégation d'une zone urbaine à partir du taux de chômage fait intervenir deux éléments : le rendement des caractéristiques individuelles au regard de la probabilité d'emploi à un instant t (la conjoncture de l'emploi) et la composition sociale du quartier au cours de la même période (la structure de la population). À composition sociale d'une zone contrôlée, l'aggravation de la conjoncture se répercutera par l'augmentation du chômage dans cette zone. De façon symétrique, à conjoncture du chômage contrôlée, l'arrivée de chômeurs ou le départ d'actifs occupés feront augmenter le taux de chômage de la zone. Dans l'étude de l'évolution de la ségrégation spatiale, il est donc nécessaire de neutraliser la dimension conjoncturelle, afin de mesurer l'amélioration ou la détérioration, redevables aux seules modifications de la composition sociale du quartier. La décomposition des risques d'être au chômage en quartiers sensibles s'impose alors comme l'instrument adéquat.</p>
16h15	Discussion et conclusion